

**FICHE D'INFORMATION GARANTIE DE VALEUR
RÉSIDUELLE**

DocIDV2.2.0FR
État du: 01.05.2026

La présente version est une traduction ; en cas de doute, seule la version en langue allemande fait foi.

	Leasing avec garantie de valeur résiduelle
Objectif	Soutien aux ventes du partenaire grâce à la prise en charge intégrale du risque de valeur résiduelle par LEASETEQ pour les contrats de leasing définis. Le partenaire peut proposer des conditions de leasing attractives sans supporter le risque de dépréciation des véhicules.
Caractéristiques essentielles (Modifications par rapport au standard)	Avec garantie de valeur résiduelle : • Suppression de l'obligation de rachat du partenaire • Aucun accord de rachat requis • LEASETEQ prend en charge la reprise et la commercialisation ; aucun coût supplémentaire pour le partenaire Toutes les autres dispositions (commissions, standards minimaux, responsabilité, etc.) restent inchangées.
Mise en oeuvre opérationnelle	• Demande : Le partenaire effectue une demande active dans le portail concessionnaire pour chaque contrat de financement. • Reporting : Aperçu trimestriel des véhicules couverts (y compris les VINs). • Reprise du véhicule en fin de contrat : LEASETEQ reprend le véhicule et le commercialise en plusieurs étapes. Le véhicule est d'abord proposé au partenaire au prix d'achat conforme au marché.
Champ d'application & Restrictions	Sont inclus tous les types de véhicules et les contrats de leasing standard aux taux d'intérêt de référence standard. Sont exclus les transactions individuelles avec une structure de taux d'intérêt négociée individuellement en dehors de la logique standard, les contrats avec une valeur résiduelle définie individuellement ainsi qu'avec des programmes de taux de référence spéciaux. Pour les financements exclus, les règles standard s'appliquent, y compris l'obligation de rachat.
Conditions commerciales	Logique de commission (commission de base + subvention/commission en cas d'écart par rapport au taux de référence) ; aucun coût supplémentaire pour le partenaire
Période de validité	Valable jusqu'à révocation ou remplacement par une version actualisée.
Mention légale	Cette fiche d'information fait partie intégrante de la convention de partenariat. En cas de contradiction, les dispositions de la convention de partenariat prévalent, dans la mesure où elles ne sont pas expressément réglées de manière différente et limitée dans le temps dans la présente fiche d'information.